

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
<http://laurentienne.ca/e-langagier>

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction
Isabelle Carignan, Amélie Hien, Valérie Raymond, Ali Reguigui, lecture d'épreuves
Catherine Prażmowska, mise en page

28^e année, N° 105, © février 2021

Dans ce numéro :

Ban / Bordée (de neige) /
Impact / Lèchefrite /
Marcher (son chien) /
Variant, n.m.

Réflexion langagière :

(sur l'un des facteurs d'évolution d'une langue)

« Comme la pandémie de la COVID-19, les guerres, les révolutions technologiques, les crises sociales qui l'ont précédée ont apporté elles aussi leur lot de nouveaux termes. Certains d'entre eux, attachés à leur contexte particulier, sont rapidement devenus obsolètes, d'autres s'adapteront et survivront au fil du temps. »

Geneviève Lasalle
Radio-Canada, Vancouver

BAN

Les mots ne révèlent pas toujours leur véritable identité, notamment lorsqu'ils font partie d'expressions courantes composées de termes dont on ne perçoit plus le sens initial. Voici deux exemples qui illustrent bien ce phénomène.

Si vous fréquentez une église paroissiale il y a quelques dizaines d'années, vous entendiez parfois le curé, du haut de la chaire, « publier les **bans** » d'un mariage futur. Par ailleurs, vous avez sans doute entendu l'expression « Les députés **d'arrière-ban** » qui désigne les élus n'ayant aucune autre fonction que celle de député (*backbencher* en anglais). Quel est le sens de **ban** dans ces deux contextes?

Le terme **ban** vient du francique (langue des anciens Francs d'origine germanique) et signifiait « proclamation ». C'est précisément ce sens que traduit l'expression « publier les **bans** », car il s'agit bien d'annoncer publiquement et solenne-

ment qu'un mariage aura lieu prochainement dans la communauté. L'obligation de publier les **bans** remonte aux conciles de Latran (1215) et de Trente (1563) et fait encore partie des codes civils des provinces de l'Ontario et du Québec, pour ne nommer que ces juridictions.

En ce qui a trait à l'expression « député **d'arrière-ban** », on pourrait songer à l'homophone « banc » qui donnerait « arrière-banc ». Il serait logique de penser ainsi puisque les députés de ce groupe occupent les bancs qui se trouvent à l'arrière de la Chambre des députés. Cependant, la graphie fautive « arrière-banc » est le résultat d'une double erreur : une confusion entre les homophones **ban** et banc, et un calque de l'anglais *backbencher*.

La locution **arrière-ban** exige un retour à l'un des sens particuliers qu'avait le mot **ban** durant le régime féodal (du X^e au XV^e siècle). Le terme désignait la convocation que le seigneur lançait aux nobles de son fief pour mener une guerre ou défendre le territoire. Par métonymie, le mot s'est ensuite dit de l'ensemble des nobles visés par la convocation et, si la situation devenait urgente, la convocation s'étendait aux autres vassaux de qui le seigneur pouvait attendre de l'aide. C'est ainsi que s'est établie la distinction entre le **ban** (les nobles) et l'**arrière-ban** (les autres vassaux occupant un rang social inférieur). Cette dernière expression s'est maintenue jusqu'à nos jours dans le langage parlementaire : les députés de l'**arrière-ban**.

BORDÉE (de neige)

Les francophones du Canada connaissent bien l'expression **bordée de neige** qui évoque une chute de neige importante et rapide. Mais en employant cette locution, sommes-nous conscients de la portée réelle du mot **bordée**?

On notera d'**abord** (d'**abord**? **bord**? **bordée**, humm...quels rapports?) que **bordée** est un terme de marine qui désignait la rangée de canons de chaque bord d'un navire. Par métonymie, le terme s'est ensuite appliqué à l'équipage affecté aux canons de chaque bord d'un navire, puis à la décharge simultanée des canons situés d'un même côté. « Tirer une **bordée** en direction de l'ennemi. » À partir de l'idée d'un tir coordonné de plusieurs pièces d'artillerie, le mot a acquis la valeur métaphorique de grande quantité de choses qui arrivent rapidement et en même temps. Par exemple, « lancer une **bordée** d'injures à quelqu'un ». Les premiers immigrants français venus de Normandie et de Bretagne étaient déjà familiers avec les expressions « **bordée** de grêlons », « **bordée** de pluie ». Ces derniers ont rapidement adapté l'expression à l'hiver canadien. C'est ainsi que l'on dit aujourd'hui : « On prévoit une importante **bordée** de neige dans le Nord de l'Ontario. »

IMPACT



Voici un terme dont on fait grande consommation en milieu bilingue en raison de sa prévalence dans la langue anglaise et aussi parce que ses syllabes percutantes servent à augmenter la force de frappe d'un discours.

En français, **impact** est une création relativement récente (1824) à partir du latin *impactum*, dérivé du verbe *impingere*, « frapper contre », avec l'idée d'enfoncer un objet dans un autre. Le premier sens

appartient donc au registre concret : le choc d'un projectile contre un objet, une cible. On parle également de point d'**impact**, soit l'endroit où un projectile frappe. Par exemple, le point d'**impact** d'une météorite. Par métonymie, **impact** se dit de la trace ou du trou que laisse un projectile à l'endroit qu'il a heurté. De par son sens initial, **impact** convient tout à fait à ces contextes et il ne faut pas s'en priver lorsqu'on opère dans le domaine du concret.

Au figuré, le terme a acquis une multitude de sens qui en ont élargi la portée au point d'en évacuer le potentiel de renforcement du discours. Pour être efficace, un sens figuré devrait conserver la même intensité sémantique que le sens concret dont il découle. Par exemple, on pourra parler de « l'**impact** du coronavirus sur la population canadienne », car il s'agit bien d'un effet puissant et mesurable. Aussi, il est juste de dire « les inondations printanières dans la vallée du Saint-Laurent ont un **impact** sur la production maraîchère » puisque l'énoncé évoque l'incidence directe et concrète des inondations.

En revanche, le jargon administratif « à la mode » fait un usage abusif du terme en parlant de conséquences ou d'influences générales et diffuses. Par exemple : « Le comité se propose d'évaluer l'**impact** de cette décision gouvernementale sur le commerce international. » Ici, le mot **impact** a un sens très général; l'idée de « choc, répercussion » y est totalement absente. Dans ce type de contexte, il serait préférable d'employer « incidence, retombées, contrecoup, retentissement, etc. ».

LÈCHEFRITE

Un couple sudburois nous demande d'arbitrer un différend entre eux à propos du mot **lèche-frite**. L'un soutient qu'il s'agit d'une plaque légèrement creuse qu'on place dans la partie inférieure d'un four pour recueillir les graisses et les jus de cuisson; l'autre prétend qu'une **lèche-frite** est un ustensile de cuisine allant au four et qui sert à cuire des petits gâteaux, des biscuits, des viandes, etc. Jamais, en 28 ans de parution, *Le langagier* ne fut sollicité pour régler une affaire de ménage si délicate!

Le terme apparaît au XII^e siècle sous la forme *leschefrite*. Il se dit alors d'un récipient en fer ou en cuivre qu'on place sous la rôtisserie d'un foyer pour recueillir les graisses et les jus de cuisson. Le premier élément du mot, *lèche*, vient du verbe *lécher* (dont la prononciation en *lèche* est encore vivante dans la langue familière au Canada). Ce premier élément exprime l'idée de passer la langue sur

quelque chose et, au figuré, le fait d'« effleurer de près ». Le deuxième élément, *frite*, n'a rien de commun avec « frire » ou « frite » comme pourrait le suggérer sa forme, mais il résulte d'une altération de l'ancien *froier*, « frotter, appuyer sur un objet ». **Lèche-frite** désigne, à proprement parler, le récipient dans lequel les matières grasses et les jus de cuisson tombent après avoir « *lêché* » (sic) et « *frotté* » la surface de la pièce fixée à la broche.

L'arrivée des fours électroménagers a transformé la **lèche-frite** traditionnelle en une plaque en tôle émaillée placée au bas du four. Cette plaque remplit la même fonction que l'ancienne plaque d'un foyer, mais à la différence qu'elle est souvent utilisée pour cuire directement les viandes, les pizzas et les biscuits. De nos jours, la **lèche-frite** peut se composer de deux parties : un dessus perforé sur lequel on dépose l'aliment à cuire, et un dessous légèrement creux pour recueillir les graisses et les jus de cuisson.

Voilà! Madame, Monsieur. Vous avez tous les deux raison! Maintenant, la paix dans le ménage, bon sang de bon sang!

MARCHER (son chien)

Appel téléphonique : « J'aimerais parler à Jean-Pierre. » « Je regrette, Jean-Pierre est sorti **marcher son chien** (sic). »

Marcher son chien?

À certains moments, les francophones du Nord de l'Ontario ne savent pas si on va « **marcher son chien** », « **marcher avec son chien** », ou « **faire marcher son chien** ».



L'expression est évidemment un calque de l'anglais *to walk the dog*. Pourquoi est-elle inadmissible en français? Le verbe anglais *to walk* possède une forme intransitive (*"She walked over to congratulate him"*), et une forme transitive directe (*"The pitcher walked the first batter."*) Cela dit, et contrairement à son équivalent anglais, le verbe français **marcher** n'a qu'une forme intransitive (sans complément d'objet). On sort pour « **marcher avec son chien** », « **prendre l'air avec son chien** », « **faire marcher son chien** ». Ou plus simplement encore, vous sortez pour « **promener votre chien** ». Vous allez « **promener votre belle-mère** » en voiture dans l'espoir de calmer sa fille!

Certains lecteurs pourraient s'objecter en disant que le grand-père, qui ne connaissait rien à l'anglais et était loin d'en subir l'influence, « **marchait un lot** » avant

de l'acheter afin d'en vérifier l'état. Il est vrai qu'en ancien français le verbe **marcher** avait un emploi transitif au sens de parcourir à la marche un espace, une zone. Est-ce que cet ancien emploi maintenant sorti d'usage aurait voyagé dans les bagages des premiers arrivants français? Anglicisme ou pérennité d'un vieil usage français? Est-ce que des lecteurs du *Langagier* peuvent attester de cet emploi transitif du verbe **marcher** dans leur milieu? La parole est à vous!

VARIANT, n. m.

Comme nous en avons fait l'observation dans nos deux derniers numéros, la langue française a dû effectuer certains changements à ses usages, à « vocabulaire et à sa grammaire afin de mieux refléter les nouvelles réalités de la COVID-19. À certains moments, ces changements se sont manifestés en direct, pour ainsi dire. Au cours d'un téléjournal de Radio-Canada en janvier 2021, la cheffe d'antenne Céline Galipeau interroge une jeune journaliste qui présente son reportage sur le nouveau type de coronavirus apparu en Angleterre à la fin de décembre 2020. Céline parle à plusieurs reprises de « la **variante** britannique » du coronavirus tandis que la jeune journaliste, sûre d'elle-même et qui semble deux pas en avant des rédacteurs du téléjournal, poursuit son reportage en utilisant la forme masculine « le **variant** britannique ». Mais qu'en est-il exactement?

Notons d'abord que l'emploi de **variant** comme nom masculin était rare en français jusqu'à tout récemment, ce qui n'est pas le cas en anglais où le terme *variant* est demeuré vivant depuis son emprunt à l'ancien français. La langue courante utilise plutôt le nom féminin **variante** défini ainsi par *Antidote* : « Chose qui diffère légèrement d'une autre chose de la même espèce, à la suite d'une altération, d'une modification. Variantes d'un modèle, d'un thème. Variantes d'un virus. » (nous soulignons). Toutefois, ce même dictionnaire ne relève pas le nom masculin **variant**. De son côté, le *Robert* fixe à 1980 la date d'entrée du nom masculin dans la langue française, notamment dans le domaine de la biologie. Finalement, une fiche de *Termium* datant du 6 janvier 2021 confirme que le nom masculin **variant** est en usage dans le domaine de la microbiologie et de la parasitologie.

À la faveur de la COVID-19, le terme **variant** semble donc trouver sa place dans la langue courante. Notre prochain numéro fournira des explications additionnelles sur les étapes de cette implantation rapide du mot dans l'usage.